



**Compte-rendu de la réunion
du Conseil de l'Ecole Doctorale SJPEG
du vendredi 22 octobre 2021**

Etaient présents :

- Directeur de l'Ecole Doctorale (ED) SJPEG : Jean-Noël ORY
- Membres du Conseil : Frédéric BONIN, Sandrine CECCHI, Thierry COLIN, Christian DIANOUX, Yamina FOURNEYRON, Jean-Philippe LHERNOULD, Catherine MENABÉ, Anne REGNARD, Aurélie ROUYER, Jochen SOHNLE, Inès STEINMETZ, Anne STEVENOT, Sarah VAN DRIESSCHE
- Membres invités : Olivier CACHARD, Directeur du Pôle scientifique SJPEG ; Christophe FARDET, directeur du laboratoire IRENEE ; Serge GARCIA, directeur adjoint du laboratoire BETA et Julien LAPOINTE, directeur du laboratoire IFG

Etaient excusés :

- Membres du Conseil : Katia BLAIRON, Marielle BRUNETTE, Lucie CLUZEL-METAYER, Pauline COLIN, Alexia GARDIN, Jérôme GERMAIN, Sophie HARNAY, Kossi Biova Placide LASMOTHEY, Sophie NIVOIX
- Membres invités : Clotilde BOULANGER, Vice-présidente en charge de la Stratégie doctorale, Frédéric DRUE, Agent comptable de l'Université de Lorraine et Jean-Luc HERRMANN, directeur du laboratoire CEREFIGE.

Relevé des décisions

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du vendredi 17 septembre 2021

Le conseil approuve à l'unanimité le projet de compte-rendu de la réunion du vendredi 17 septembre 2021.

2. Dossiers individuels

GRACIENT Savinien : avis favorable à l'unanimité du Conseil pour une dérogation d'inscription en 7^{ème} année de thèse

MATHIEU Claire : avis favorable à l'unanimité du Conseil pour une dérogation d'inscription en 6^{ème} année de thèse

JARRIGE Martin : avis défavorable à la majorité (0 voix Pour, 6 voix Contre et 7 abstentions) du Conseil pour une dérogation d'inscription en 6^e année de thèse

LASMOTHEY Kossi Biova Placide : avis favorable à l'unanimité du Conseil pour une dérogation d'inscription en 6^{ème} année

THOMASSIN Cécile : avis favorable à la majorité (9 voix Pour, 0 voix contre et 2 abstentions) du Conseil pour une dérogation d'inscription en 8^{ème} année

2. Validation du programme doctoral 2021/2022

Après discussion, le Conseil de l'ED SJPEG validé à l'unanimité le programme doctoral 2021/2022.

3. Lauréat du Prix de Thèse Elinor OSTROM, prix du Pôle scientifique SJPEG 2021

Après avis de la commission, le Conseil de l'ED SJPEG vote à l'unanimité pour l'attribution du Prix Elinor OSTROM 2021 à Julien GRANDJEAN.

A. Informations de la direction de l'ED

➤ Validation de la nomination du nouveau directeur de l'ED SJPEG à compter du 1^{er} janvier 2022

Le directeur de l'ED SJPEG confirme au Conseil la validation par le Conseil Scientifique (CS) du 20 octobre 2021, de la nomination de Jochen Sohnle comme futur directeur de l'ED SJPEG à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les membres du Conseil félicitent le futur directeur de l'ED SJPEG.

➤ Point sur les HDR

Le directeur de l'ED SJPEG informe le Conseil de l'accord de la Commission HDR puis du CS du 20 octobre 2021 pour l'inscription à l'HDR de Marie Rota.

➤ Contrats doctoraux supplémentaires

Le directeur de l'ED SJPEG sous couvert d'Olivier Cachard, confirme l'attribution de deux nouveaux contrats doctoraux, par décision du CS du 20 octobre 2021.

Le directeur de l'ED SJPEG fait mention à ce sujet d'une communication compliquée.

En effet, Tom Bry-Chevalier a obtenu un contrat doctoral fléché « Handicap » par l'Université de Lorraine mais le doctorant et le directeur de thèse ont eu l'information en amont du CS or, l'ED SJPEG a eu l'information de manière informelle après le CS via un échange avec le Pôle scientifique.

Le directeur du Pôle scientifique explique qu'il s'est « battu » pour maintenir l'attribution de 9 contrats doctoraux au prochain quinquennat.

➤ Nouvelles conventions CIFRE 2021/22

Le directeur de l'ED SJPEG confirme au Conseil que de nouvelles conventions CIFRE sont en passe d'être signées pour de futurs doctorants en sciences économiques, en sciences de gestion et en droit privé.

➤ Réunion de rentrée de l'ED SJPEG et 12^{èmes} Rencontres des doctorants

Le directeur de l'ED SJPEG informe les membres du Conseil que le lundi 22 novembre 2021 de 9h00 à 12h30 aura lieu la rentrée 2021 de l'ED SJPEG avec remise des Prix 2020 et 2021 Elinor OSTROM à 12h00 et, de 14h à 18h auront lieu les 12^{èmes} Rencontres des doctorants.

Le directeur de l'ED SJPEG précise que le thème des 12^{èmes} Rencontres des doctorants est « *Le doctorant face aux défis de demain* ».

Les deux manifestations auront lieu à la Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion de Nancy.

La direction de l'ED a décidé, cette année, de prendre en charge le déjeuner du lundi 22 novembre sur le budget de l'ED SJPEG, procédure plus simple que d'accorder une subvention de dernière minute à La So SJPEG, pour qui cela est compliqué d'organiser la partie logistique cette année.

➤ Autoévaluation HCERES

Le directeur de l'ED SJPEG explique au Conseil qu'à priori, le calendrier HCERES pour l'évaluation des écoles doctorales a été modifié (réunion organisée à ce sujet par la Présidence le 15 octobre 2021) et il n'y aurait plus de projet à déposer.

Le directeur de l'ED SJPEG précise que les nouveaux documents ne seraient communiqués par le HCERES que courant novembre 2021 avec de nouveaux indicateurs et qu'il n'y aurait pas d'évaluation de CLED mais une évaluation individuelle de chaque ED.

Le directeur de l'ED SJPEG ajoute qu'il semblerait que le calendrier modifié aurait pour conséquence une remise du bilan d'autoévaluation en février 2022 et que le prochain G8 prévu le 18 novembre 2021 devrait être essentiellement consacré à ce point.

B. Approbation du compte-rendu de la réunion du CED du vendredi 17 septembre 2021

Le directeur de l'ED SJPEG soumet à l'approbation du Conseil le compte rendu de la réunion du vendredi 17 septembre 2021.

Le Conseil de l'ED SJPEG approuve à l'unanimité le projet de compte rendu de la réunion du vendredi 17 septembre 2021.

C. Dossiers individuels

Le directeur de l'ED SJPEG explique que quelques dossiers délicats sont remontés à l'ED, dont certains ont pu être traités « en amont » de ce conseil et ne donnent pas lieu à des auditions aujourd'hui et, d'autres sont toujours en attente :

- le dossier de Rui Guo, doctorante en sciences de gestion qui demande une 8^{ème} année de thèse consacrée à temps plein à la recherche (financement par une bourse du gouvernement chinois) ; le directeur de l'ED SJPEG précise qu'après un long entretien avec la doctorante et après accord du directeur adjoint de l'ED SJPEG, du directeur de thèse et du directeur de laboratoire, un avis favorable a été émis pour la dérogation d'inscription en 8^{ème} année de thèse, sans attendre une audition devant le conseil ; le directeur de l'ED SJPEG précise qu'entre temps, la doctorante a envoyé au directeur de thèse tous les chapitres de sa thèse, dont un déjà publié dans une revue avec comité de lecture ;

- les dossiers de deux doctorants dont le directeur de thèse est Jean-Denis Mouton, sont en attente, après discussion avec ce dernier ; en effet, le CSI ou le directeur de thèse avait émis un avis réservé pour la réinscription ; le directeur de l'ED SJPEG précise qu'il a vu, avec le directeur adjoint de l'ED SJPEG en entretien les doctorants concernés et que ces derniers doivent rendre des pages rédigées à leur directeur de thèse d'ici décembre 2021 (cela conditionnera la réinscription) ;

- un autre dossier est en attente car, à ce jour, aucune solution n'a été trouvée ; le directeur de thèse et le CSI de ce doctorant ont émis un avis négatif à la réinscription en 6^{ème} année de thèse consacrée à temps partiel à la recherche ; le directeur de l'ED SJPEG précise que le doctorant concerné a commencé à prendre des contacts pour envisager un changement de direction de thèse.

- Demande d'inscription au-delà de 4 ans avec audition

14h30 à 14h45 – M. GRACIENT/ 7^{ème} année de thèse à temps plein sous la direction de Marta Peguera-Poch

Comité de suivi : Antoine Astaing et Luc Guéraud

Le directeur de l'ED SJPEG rappelle au Conseil que ce doctorant a déjà été auditionné l'année passée.

Le doctorant présente son sujet de thèse et précise les avancées de ses travaux par rapport à l'année dernière. Le doctorant précise de manière très détaillée son calendrier prévisionnel en

vue d'une soutenance en 2023 ; ce qui suppose une 8^{ème} année dérogatoire au titre de l'année universitaire 2022/23.

Le doctorant ajoute qu'il est actuellement ATER dans une université parisienne pour la 2^{ème} année consécutive.

Le doctorant répond aux questions des membres du Conseil.

Après discussion, le directeur de l'ED SJPEG demande aux membres du conseil de se prononcer sur un vote favorable à la demande de dérogation d'inscription en 7e année de thèse à temps plein de M. Gracient.

Le conseil vote à l'unanimité pour l'inscription dérogatoire en 7e année de thèse de M. Gracient.

14h45 à 15h00 – Mme MATHIEU / 6^{ème} année de thèse à temps plein sous la direction d'Yves Petit

Comité de suivi : Jean-Félix Delile et Jean-Denis Mouton

La doctorante présente son sujet de thèse et l'état d'avancement de ses travaux.

La doctorante explique les raisons de son retard et présente son calendrier prévisionnel en vue d'une soutenance en décembre 2022.

Après discussion, le directeur de l'ED SJPEG demande aux membres du conseil de se prononcer sur un vote favorable à la demande de dérogation d'inscription en 6e année de thèse à temps plein de Mme Mathieu.

Le conseil vote à l'unanimité pour l'inscription dérogatoire en 6e année de thèse de Mme Mathieu.

15h00 à 15h15 – M. JARRIGE / 6^{ème} année de thèse à temps plein sous la direction de Marta Peguera-Poch

Comité de suivi : Antoine Astaing et Luc Guéraud

Le doctorant présente son sujet et l'état d'avancement de ses travaux.

Le doctorant explique les difficultés rencontrées et d'autres éléments ayant causé du retard dans l'avancement de ses travaux.

Le doctorant présente son calendrier prévisionnel en vue d'une soutenance en décembre 2022, tout en reconnaissant que ce calendrier est très serré.

Les membres du Conseil posent des questions au doctorant.

Après discussion, le directeur de l'ED SJPEG demande aux membres du conseil de se prononcer sur un vote favorable à la demande de dérogation d'inscription en 6e année de thèse à temps plein de M. Gracient.

Le conseil vote à la majorité défavorablement (6 voix Contre et 7 Abstentions) à l'inscription dérogatoire en 6e année de thèse de M. Jarrige.

15h30 à 15h45 – M. LASMOTHEY / 6^{ème} année de thèse à temps plein sous la direction d'Yves Petit et Jean-François Lafaix

Comité de suivi : Jochen Sohnle et Christophe Fardet

Le doctorant présente son sujet et l'état d'avancement de ses travaux.

Le doctorant explique les raisons de son retard et présente son calendrier prévisionnel en vue de la soutenance en juin 2022 ; le doctorant précise qu'il n'exerce pas d'activité professionnelle cette année et donc, qu'il va se consacrer pleinement à sa thèse.

Après discussion, le directeur de l'ED SJPEG demande aux membres du conseil de se prononcer sur un vote favorable à la demande de dérogation d'inscription en 6e année de thèse à temps plein de M. Lasmothey.

Le conseil vote à l'unanimité pour l'inscription dérogatoire en 6e année de thèse de M. Lasmothey.

15h45 à 16h00 – Mme THOMASSIN / 8^{ème} année de thèse à temps plein sous la direction d'Olivier Renaudie et Christophe Fardet

Comité de suivi : David Melloni et Patrice Adam

Le directeur adjoint de l'ED SJPEG présente le dossier et rapporte au Conseil les échanges qu'il a eus avec Olivier Renaudie, un des directeurs de cette thèse. Le directeur adjoint de l'ED SJPEG ajoute que la doctorante a déjà été auditionnée l'année passée.

La doctorante présente son sujet et l'état d'avancement de ses travaux.

La doctorante explique les raisons de son retard et présente son calendrier prévisionnel en vue d'une soutenance au plus tard en septembre 2022.

La doctorante répond aux questions des membres du Conseil.

Après discussion, le directeur de l'ED SJPEG demande aux membres du conseil de se prononcer sur un vote favorable à la demande de dérogation d'inscription en 8e année de thèse à temps plein de Mme Thomassin.

Le conseil vote à la majorité (9 voix Pour et 2 Abstentions) pour l'inscription dérogatoire en 8e année de thèse de Mme Thomassin.

D. Programme doctoral 2021/22

Le directeur de l'ED SJPEG rappelle les formations pour lesquelles le Conseil avait émis un avis favorable lors de la réunion du 17 septembre 2021.

Le directeur de l'ED SJPEG explique qu'après discussion au sein du laboratoire CEREFIGE, les formations retenues sont la formation de « traitement et analyse des données issues d'approches qualitatives », la formation de « traitement quantitatif des données », la formation « panorama des recherches en sciences de gestion » et la formation « publier en économie et gestion ».

Le directeur de l'ED SJPEG précise, comme cela avait été évoqué lors de la réunion du 17 septembre 2021, que la formation « anglais technique et scientifique : techniques de rédaction et de présentation orale » proposée par Helen LIM sera prise en charge en prestation de service (après mise en concurrence, conformément à la procédure en vigueur à l'université de Lorraine) ce qui ne grèvera pas le budget « masse salariale » de l'ED SJPEG mais le budget « fonctionnement ».

Au total, ce seront 15 formations qui seront proposées aux doctorants au titre du programme doctorale 2021/22.

E. Lauréat du Prix de thèse Elinor OSTRÖM 2021

La commission du Prix de thèse Elinor OSTRÖM, composée des membres extérieurs du Conseil, de la direction de l'ED SJPEG et du directeur du Pôle Scientifique SJPEG (ayant un candidat cette année, il ne participera pas au vote) s'est réunie ce jour et après discussion, la Commission a décidé de décerner ce Prix à Julien Grandjean, docteur en Sciences Economiques sous la direction de Samuel Ferey et dont le sujet de thèse s'intitule « *Les contributions de Downs, Tullock et Buchanan à la naissance de l'analyse économique du politique* » (soutenance le 18 décembre 2020).

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur de l'ED SJPEG remercie les membres présents et clôt la réunion.